



## Revue de presse



Mardi 12 septembre 2023

### Investissement agricole : Le ministre des Finances reçoit le président de l'OAID



Dans le cadre d'un échange sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Organisme Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole (OAIDA), le ministre des finances, Laâziz Faid, a reçu en audience le président de cette institution, M. Mohamed Ben Oubeid El Mazroui, qui était accompagné d'une importante délégation.

Les deux parties ont profité de cette rencontre pour rechercher les voies et moyens de stimuler "l'investissement agricole et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en vue de la diversification économique", est-il noté

dans le communiqué du ministère des finances.

Lors de son intervention, M. Faid a souligné la grande importance accordée par l'Algérie au développement au secteur de l'agriculture, un secteur stratégique s'il en est, notamment dans le contexte mondial actuel caractérisé par des

perturbations récurrentes en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires de base, conduisant certains pays au bord de l'insécurité alimentaire.

Poursuivant son discours, le ministre des finances a appelé l'OAIDA à consentir "plus d'efforts pour appuyer le développement du secteur agricole dans les pays arabes, notamment en Algérie, pays qui s'est engagée dans un processus d'amélioration de son climat d'affaires par la révision du cadre légal régissant le foncier agricole et industriel ainsi que celui de l'investissement", offrant ainsi des facilitations certaines et un cadre de travail sécurisé pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Dans le même cadre, M. Faid a appelé l'OAIDA à accompagner de manière plus renforcée son appui en termes de transfert de savoir et de capacités afin de permettre aux agriculteurs algériens de s'imprégner des meilleures pratiques internationales en production agricole.

Après avoir salué l'Algérie pour ses efforts afin d'asseoir les bases d'une croissance agricole durable, le président de l'OAIDA a rappelé l'engagement de l'organisme qu'il dirige pour accompagner "cet élan d'amélioration du secteur agricole à travers le renforcement des investissements de son institution en Algérie".

Créé en 1976, l'OAIDA est un organisme financier arabe avec pour mission de soutenir le développement agricole dans les pays arabes par l'appui aux sociétés actives dans le domaine. L'organisme possède une expérience très étendue dans le secteur de l'investissement agricole et celui de la transformation. Les sociétés candidates à cet appui doivent activer dans les domaines principaux de la production animale, la production végétale, les industries agro-alimentaires et les services agricoles.



## **Le président du Conseil d'Etat italien met en exergue la solidité des relations algéro-italiennes.**

Le président du Conseil d'Etat italien, Luigi Maruotti a mis en avant, lundi à Alger, la solidité des relations algéro-italiennes basées sur le respect mutuel.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la clôture du projet de jumelage institutionnel entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien organisés au Centre international des conférences (CIC), Abdellatif Rehal en

présence des membres du Gouvernement et des cadres de l'Etat, M. Maruotti s'est félicité de la solidité des relations algéro-italiennes illustrée en le haut niveau de coopération et d'échange entre les deux pays, mettant en avant la nature de ces relations basées sur "le respect mutuel" et "le rôle que joue l'Algérie en termes de stabilité dans la région".

S'exprimant à l'occasion, l'ambassadeur italien à Alger, Giovanni Pugliese a affirmé que "pour l'Italie, l'Algérie est un des piliers de stabilité dans la région permettant d'instaurer la sécurité en Afrique du nord et au Sahel", rappelant "les origines de la coopération entre les deux pays qui est en soi une motivation pour la concrétisation d'une vision future, l'objectif étant l'intégration méditerranéenne".

"L'Algérie peut compter sur l'Italie et sur son rôle au sein de l'Union européenne (UE) liée à l'Algérie par des relations de partenariat", a poursuivi le diplomate italien.

M. Pugliese a qualifié la coopération économique de "forte" et diversifiée touchant plusieurs domaines dont le secteur automobile. Ce dernier, précise-t-il, "illustre la nouvelle coopération bilatérale qui est à même d'asseoir une industrie locale en faveur de la production algérienne".

Le diplomate italien a également réaffirmé le soutien de son pays à l'initiative de l'Algérie vis-à-vis de la crise au Niger, visant à faire prévaloir la solution pacifique.

Au sujet de l'élargissement des relations bilatérales, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Said Meziane, a rappelé le traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage conclu entre les deux pays, considérant que "les relations bilatérales ont connu un saut qualitatif ces dernières années, traduites par des visites officielles échangées au plus haut niveau".

"Le volume élevé des échanges qui ont atteint des niveaux sans précédent estimés à 20 milliards USD, outre les nombreux domaines de coopération, en tête desquels figure celui de l'énergie", témoignent de la solidité de ces relations, a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, s'est félicité des "relations distinguées" entre l'Algérie et l'Union européenne, notant que "l'Algérie s'efforce d'honorer ses engagements envers ce partenaire important, dans le cadre d'une politique claire et transparente au mieux de l'intérêt mutuel selon le principe gagnant-gagnant".

De son côté, le Coordonnateur national du Programme de facilitation d'appui aux priorités du partenariat "Algérie-Union européenne" (Tashil), Abderrahmane Saâdi,

a passé en revue les différents projets de coopération qui unissent les deux parties, à savoir une quarantaine de programmes de jumelage couvrant plusieurs secteurs, le dernier en date étant le projet de jumelage entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien.

Les participants à ce projet qui a duré environ 9 mois, ont affirmé que l'expérience a été mutuellement bénéfique en dépit de la différence des lois entre les deux pays, et qu'une telle initiative a ouvert la porte à des opportunités de partenariat dans le futur.



## **Le président de la République reçoit le président de l'ONSC**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, et des membres de son bureau, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience, qui s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, s'inscrit dans le cadre du "suivi et de l'évaluation des activités de cette instance et l'écoute des propositions et des avis ayant trait aux missions confiées à l'ONSC", précise le communiqué.

Ont pris part à cette audience, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui, et le Conseiller du président de la République chargé des Affaires juridiques et judiciaires, M. Boualem Boualem.



## **Séisme au Maroc: L'Algérie affecte trois avions pour transporter les équipes de sauvetage de la Protection civile et des aides humanitaires.**

L'Algérie a consacré trois avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP) pour le transport des équipes d'intervention et de sauvetage de la Protection civile et



des aides humanitaires destinées au Royaume du Maroc, suite au séisme qui a frappé ce pays vendredi dernier.

Composée de 93 agents spécialisés, l'équipe d'intervention et de sauvetage de la Protection civile s'apprête, lundi depuis la base militaire de Boufarik, à se rendre à bord de trois avions au Royaume du Maroc, en attendant que l'Algérie reçoive le feu vert du ministère marocain des Affaires étrangères pour le décollage de ces avions.

Suite à l'annonce du ministre marocain de la Justice de l'acceptation des aides algériennes, les autorités algériennes ont ordonné d'affecter trois avions à l'effet de se rendre au Maroc.

L'équipe d'intervention et de sauvetage de la Protection civile s'apprête à se rendre dans ce pays à bord de trois avions dont deux consacrés à l'acheminement des médicaments, des lits, des tentes et des denrées alimentaires, tandis que le troisième avion transportera l'équipe d'intervention avec leurs équipements et chiens dressés pour la recherche et le sauvetage.

A ce propos, le sous-directeur des statistiques et de l'information au sein de la Direction générale de la protection civile (DGPC), le Colonel Farouk Achour a précisé que "l'équipe qui se rendra au Maroc est composée d'éléments qui porteront un insigne de sauvetage international spécialisé dans la gestion des grandes catastrophes, d'autres équipes cynotechnique spécialisées dans le sauvetage sous les décombres, une équipe médicale et une autre logistique disposant d'une expérience, à même de permettre de fournir l'aide immédiate".

De son côté, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui a fait état de "100 tonnes d'aides comprenant des tentes, des lits, des couvertures, des colis alimentaires, ainsi que des médicaments destinés aux opérations urgentes", affirmant " la disponibilité du CRA à soutenir le peuple marocain frère, si la demande lui est exprimée".

L'Algérie s'est dite, samedi, pleinement disposée à fournir des aides humanitaires au Maroc et à mobiliser tous les moyens matériels et humains suite au violent séisme qui a frappé ce pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite au violent séisme qui a frappé des régions du Royaume du Maroc, les hautes autorités algériennes se sont dites pleinement disposées à fournir des aides humanitaires et à mobiliser tous les moyens matériels et humains en solidarité avec le peuple marocain frère, en cas de demande du Royaume du Maroc. Les hautes autorités algériennes ont également décidé d'ouvrir l'espace aérien aux vols pour le transport des aides humanitaires et des blessés", lit-on dans le communiqué.



### **Finances : Faïd reçoit le président de l'Organisme Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole**



Le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, a reçu, ce lundi en audience, le président de l'Organisme Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole (OAIDA), Mohamed Ben Oubeid Al-Mazroui, à la tête d'une délégation de son institution, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'OAIDA, en vue notamment de « stimuler l'investissement agricole et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en matière de diversification », souligne la même source.



A cette occasion, M. Faid a souligné « l'importance qu'accorde l'Algérie au développement du secteur agricole, s'inscrivant au cœur de la stratégie nationale de diversification et de renouveau économique », précisant que « cette importance est accentuée au regard du contexte mondial caractérisé par les perturbations en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires de base, ayant induit certains pays à confronter une insécurité alimentaire conséquente ».

Dans ce cadre, affirme le communiqué, le ministre a invité l'OAIDA à consentir « plus d'efforts pour appuyer le développement du secteur agricole dans les pays arabes, notamment en Algérie qui est engagée dans un processus d'amélioration de son climat des affaires à travers, notamment, la revue du cadre légale régissant entre autres l'investissement et le foncier économique et agricole et ce, à l'effet d'offrir plus de facilitation et d'incitation aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers ». Il a également mis l'accent sur « l'importance pour l'OAIDA de renforcer davantage son appui en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'accompagner les agriculteurs algériens pour s'imprégner des meilleures pratiques internationales en matière de production agricole ».

Pour sa part, M. Al-Mazroui, a salué « les efforts consentis par l'Algérie pour asseoir les bases d'une croissance agricole durable », tout en réitérant « l'engagement de son institution à accompagner cet élan d'amélioration du secteur agricole à travers le renforcement des investissements de son institution en Algérie ».

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que l'OAIDA est une institution financière arabe, créée en 1976, dans le but de soutenir le développement agricole dans les pays arabes, en appuyant les sociétés activant dans ce domaine. Elle possède une vaste expérience dans le domaine de l'investissement agricole et de la transformation.

Afin de réaliser des bénéfices élevés pour les actionnaires, l'OAIDA veille à ce que les entreprises soient constituées selon des critères d'investissement professionnels, lesquels relèvent de quatre secteurs principaux, à savoir : la production animale, la production végétale, les industries agro-alimentaires et les services agricoles.

## **Coopération économique algéro-sénégalaise : D'énormes potentialités à exploiter.**

Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Sénégal se renforcent davantage. Pour l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye, «il faudra approfondir cette coopération en agissant sur les atouts de chaque pays». «Depuis quelque temps, suite aux orientations des Présidents des deux pays, il y a eu des actes posés dans le cadre de la promotion des relations bilatérales aussi bien sur le plan politique qu'économique», déclare M.Dieye.

«Nous sommes satisfaits de voir le secteur privé s'impliquer davantage. Il y a l'ouverture prochaine d'une banque algérienne à Dakar, l'organisation d'une foire de produits algériens au Sénégal et bien sûr l'importance accordée à la ligne maritime Alger-Dakar pour l'accroissement des échanges commerciaux», a-t-il ajouté en marge d'une rencontre sur «les voies de partenariat et augmentation du volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal» organisée, ce lundi à Alger par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social.

Le diplomate sénégalais a soutenu que l'Algérie ne peut apporter que de bonnes choses à son pays, au vu de son expérience et ses grandes potentialités économiques. Dans ce contexte, il a mis l'accent sur l'importance d'augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays. «Ils sont, aujourd'hui, à moins 20 millions de dollars. C'est très insuffisant. On veut doubler le volume. C'est un objectif à la portée des deux pays», a-t-il souligné.

Selon lui, il est important de donner un nouvel élan aux relations bilatérales qui peuvent être renforcées dans le domaine pharmaceutique, dans les matériaux de construction, la céramique et le ciment, a-t-il précisé en mettant en avant l'intérêt de renforcer davantage la coopération africaine.

Dans ce cadre, l'ambassadeur a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une passerelle entre la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et les pays d'Afrique du Nord notamment l'Algérie. «Le Sénégal permettra à l'Algérie de conquérir le marché d'Afrique de l'Ouest alors que pour le Sénégal, l'Algérie est une porte principale pour la coopération avec les pays d'Afrique du nord», a-t-il indiqué, invitant les entreprises algériennes à investir dans son pays,



«faire du business» et nouer des partenariats commerciaux. Et là, il a exprimé sa pleine disponibilité à faciliter le déplacement des opérateurs économiques algériens. Enfin, le diplomate n'a pas omis d'évoquer la promotion du commerce du troc pour dopper les échanges commerciaux entre les deux pays.

#### 16.000 produits exportables

Le président de l'Organisation algérienne de commerce et d'investissement social, Djaber Bensdira, a fait savoir qu'il existe une liste de 16.000 produits exportables. Il a évoqué la politique d'ouverture économique sur le continent prônée par l'Algérie, relevant que les opérateurs économiques algériens sont déjà sur le terrain.

Il a souligné que notre pays dispose d'un fort potentiel exportable, notamment dans les textiles, la céramique, les produits agricoles et les matériaux de construction. À l'en croire, le textile a «réussi se relever» et «conquérir» en un temps très court, au moins 20 marchés étrangers. Il a soutenu que le produit algérien peut concurrencer n'importe quel produit y compris européen.

Selon lui, le nouveau code d'investissement a eu pour effet de booster les exportations et de créer une dynamique nouvelle de l'économie nationale. Il a relevé que plusieurs mesures ont été prises pour encourager les exportations. Il a néanmoins regretté que les opérateurs ne soient pas suffisamment informés à ce stade. Notre rôle sera d'informer les opérateurs économiques de toutes les décisions prises par les pouvoirs publics», s'est engagé.

Le président de l'Union des commerçants sénégalais, Allioune Mbaye, a estimé que l'Algérie est l'un des pays les plus importants du continent africain avec lesquels il est désormais nécessaire de renforcer la coopération à tous les niveaux. Il affirme que son pays a besoin de travailler avec l'Algérie et que les opérateurs sénégalais sont ouverts à des partenariats mutuellement bénéfiques. Il a estimé que le produit algérien est d'une excellente qualité, plaidant pour la promotion du commerce intra-africain.

La rencontre a été sanctionnée par la signature de nombreux accords d'échanges commerciaux et de coopération dans divers secteurs stratégiques d'intérêt commun. Il a été, également, annoncé l'installation, au Sénégal, d'un bureau de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social. Comme il a été convenu d'un déplacement des opérateurs algériens au Sénégal en décembre prochain.

## **6<sup>e</sup> Exposition internationale Chine-Etats arabes : Une opportunité pour les entreprises nationales privées**

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a lancé un appel, sur son site web, à l'ensemble des entreprises nationales afin de prendre part à la sixième édition de l'Exposition internationale Chine-Etats arabes, qui se tiendra du 21 au 24 septembre à Yinchuan, en Chine.

«Cet évènement est destiné à promouvoir la coopération entre la Chine et les pays arabes dans l'économie, le commerce, l'énergie, les sciences et technologies, ainsi que dans l'agriculture et la santé. Le but est d'explorer de nouveaux pôles de croissance économique tels que l'économie bas-carbone et numérique», précise la Caci, signalant que des forums, des conférences, des expositions et des activités en rapport avec le marketing, le commerce et les investissements seront organisés en marge de cet événement. C'est une opportunité à ne pas rater pour les entreprises privées surtout, d'après l'expert en économie le Pr Mourad Kouachi. «Au niveau arabe, cet événement va contribuer à donner plus d'élan à la coopération avec la Chine, deuxième puissance économique mondiale. Les échanges commerciaux entre ces deux parties ont doublé au cours de ces dernières années. C'est un rendez-vous stratégique pour les Etats arabes, car ils ont besoin de l'expérience et des technologies chinoises», indique-t-il.

La Chine, quant à elle, poursuit-il, le plus grand importateur d'énergie dans le monde, est un client de choix pour les Etats arabes dans le domaine des hydrocarbures. «Sans oublier que la Chine est en quête de tout partenariat, dans le monde arabe et en Afrique, servant son projet de la ceinture et la route de soie», rappelle-t-il. Pour ce qui est de l'Algérie, il faudra, estime-t-il, tirer profit au maximum des opportunités que la Chine pourrait offrir et non seulement dans le secteur ferroviaire et des mines. «Certes, l'Algérie a décroché dernièrement des partenariats stratégiques dans ces deux domaines, mais nous pouvons faire mieux. Nos entreprises privées devront profiter de cet événement pour investir d'autres domaines, plus réactifs, et non seulement dans les infrastructures, portuaires et routières notamment», affirme-t-il, espérant que des partenariats seront conclus dans le secteur de l'industrie, automobile notamment, la construction navale, le textile, l'agroalimentaire, l'agriculture et le tourisme. Les start-up pourront

également être de la partie, selon lui, dans le domaine des technologies en particulier et élargir ainsi la coopération avec la Chine en dehors des secteurs classiques.

Les entreprises nationales devront saisir cette occasion, soutient-il, pour se rapprocher davantage des pays arabes, établir des contacts, promouvoir la production et les services nationaux hors hydrocarbures et préparer le terrain pour d'éventuels partenariats en faveur de création de nouvelles entreprises. «Nous sommes appelés dans ce cadre à exploiter au mieux notre diplomatie économique et sélectionner les partenaires les plus porteurs pour nous. Avant de prendre part à cet événement, nos entreprises doivent fixer des objectifs et cibler les entreprises les plus stratégiques», conclut-il.



## **Investissement agricole : Le ministre des Finances reçoit le président de l'OAIDA**

Dans le cadre d'un échange sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Organisme Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole (OAIDA), le ministre des finances, Laâziz Faïd, a reçu en audience le président de cette institution, M. Mohamed Ben Oubeid El Mazroui, qui était accompagné d'une importante délégation.

Les deux parties ont profité de cette rencontre pour rechercher les voies et moyens de stimuler "l'investissement agricole et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en vue de la diversification économique", est-il noté dans le communiqué du ministère des finances.

Lors de son intervention, M. Faïd a souligné la grande importance accordée par l'Algérie au développement au secteur de l'agriculture, un secteur stratégique s'il en est, notamment dans le contexte mondial actuel caractérisé par des perturbations récurrentes en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires de base, conduisant certains pays au bord de l'insécurité alimentaire.

Poursuivant son discours, le ministre des finances a appelé l'OAIDA à consentir "plus d'efforts pour appuyer le développement du secteur agricole dans les pays arabes, notamment en Algérie, pays qui s'est engagée dans un processus

d'amélioration de son climat d'affaires par la révision du cadre légal régissant le foncier agricole et industriel ainsi que celui de l'investissement", offrant ainsi des facilitations certaines et un cadre de travail sécurisé pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Dans le même cadre, M. Faid a appelé l'OAIDA à accompagner de manière plus renforcée son appui en termes de transfert de savoir et de capacités afin de permettre aux agriculteurs algériens de s'imprégner des meilleures pratiques internationales en production agricole.

Après avoir salué l'Algérie pour ses efforts afin d'asseoir les bases d'une croissance agricole durable, le président de l'OAIDA a rappelé l'engagement de l'organisme qu'il dirige pour accompagner "cet élan d'amélioration du secteur agricole à travers le renforcement des investissements de son institution en Algérie".

Créé en 1976, l'OAIDA est un organisme financier arabe avec pour mission de soutenir le développement agricole dans les pays arabes par l'appui aux sociétés actives dans le domaine. L'organisme possède une expérience très étendue dans le secteur de l'investissement agricole et celui de la transformation. Les sociétés candidates à cet appui doivent activer dans les domaines principaux de la production animale, la production végétale, les industries agro-alimentaires et les services agricoles.



### **Algérie - Italie, Projet de jumelage institutionnel ministère des Relations avec le Parlement - Conseil d'Etat , Luigi Maruotti : «L'Algérie, un rôle stabilisateur dans la région».**

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et le président du Conseil d'État italien, Luigi Maruotti, ont présidé, hier à Alger, le séminaire de clôture du projet de jumelage entre les deux institutions, intitulé «Renforcement des capacités du ministère des Relations avec le Parlement», en présence de plusieurs membres du gouvernement.

En ouverture de la séance de travail, Basma Azouar a affirmé que ce jumelage s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement en matière de gouvernance renouvelée pour «plus de performance» et «d'efficacité», telle qu'elle s'est concrétisée cette fois dans le programme d'appui à la mise en œuvre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne et, dans lequel, il y a eu, selon elle, des échanges d'expériences. «Les sujets dont ont bénéficié les cadres du ministère

durant neuf mois ont été très riches et serviront de base à la construction et à l'investigation pour la qualité souhaitée, notamment dans les domaines de la rédaction législative et des systèmes d'information», a-t-elle relevé. Saisissant l'occasion, la ministre a mis en avant l'excellence des relations entre l'Algérie et l'UE et assuré que notre pays s'efforce de remplir ses obligations envers cet important partenaire, en attendant «toujours le meilleur» avec lui, avec la pleine conviction de la nécessité de «respecter» l'indépendance et la souveraineté des États et l'unification des normes de négociation entre tous ses partenaires. «L'Algérie et l'Italie, c'est une longue histoire. Une amitié profonde et transparente nous lie à l'Italie, ce qui permet de montrer notre pleine appréciation et notre respect pour les dirigeants et le peuple italiens. Nous avons des relations distinctives et étroites avec un pays avec lequel nous avons des points communs historiques et géographiques, un pays qui représente dans ses relations avec nous toutes ces aspirations de pays ambitieux avides de progrès et de croissance selon les principes de paix et de respect mutuel», s'est-elle félicitée. Elle a précisé que le financement par l'UE du projet de jumelage est une «bonne garantie» de ce qui est possible et de ce qui est attendu d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne dans le cadre d'une politique «claire» et «transparente» qui recherche l'intérêt «mutuel» et le respect du principe «gagnant-gagnant». Le travail effectué entre les deux parties a donné lieu à la création d'un document de référence qui inclut la méthodologie d'élaboration des textes juridiques qui respecte les principes techniques, les règles et les normes liées à la rédaction des textes législatifs et juridiques et contribue à améliorer leur qualité. Il a été également question, selon Mme Azouar, d'une étude sur le système d'information du ministère des Relations avec le Parlement et son évolution, qui permettra de numériser et de moderniser les méthodes de travail du ministère et d'atteindre une plus grande efficacité dans l'exercice des tâches qui lui sont confiées en sa qualité de coordinateur entre les départements ministériels et le garant de la relation fonctionnelle entre le gouvernement et le Parlement dans ses deux chambres. Pour sa part, le président du Conseil italien estime que le projet de jumelage n'a pas seulement atteint les objectifs mais il a renforcé les relations entre les deux pays. «Conscients des points communs avec le ministère algérien, nous avons les mêmes principes, c'est ce qui a facilité le travail de qualité qui a été effectué. Certes, il y a des différences entre les deux institutions mais cela a permis de mettre au point un travail énorme et les différences qui caractérisent les institutions n'ont à aucun moment créé un obstacle dans le projet de jumelage», a expliqué Maruotti. Pour ce dernier, l'objectif était de créer des lois claires pour que «tout le monde puisse comprendre», affirmant que tous les objectifs fixés par les deux parties ont été atteints, grâce à la qualité de la collaboration et des échanges entre les pays qui ont fortement facilité le travail.

## **Algérie - Sénégal : Coup d'accélérateur aux échanges commerciaux**

Plusieurs conventions et autres accords ont été signés, hier à Alger, entre l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social (OACIS), et l'Union générale des commerçants sénégalais. S'exprimant, en marge de la cérémonie de signature, le président de l'OACIS, Djaber Bensedira, a expliqué que ces accords ont trait à l'exportation vers le Sénégal de matériaux de construction, de produits de beauté, de meubles et de produits de nettoyage.

Ce partenariat est axé, poursuit-il, dans un premier temps, sur l'échange d'expertises et d'informations relatives aux études des marchés algérien et sénégalais.

«Tout d'abord, nous avons fait visiter aux hôtes de l'Algérie plusieurs usines», a-t-il souligné, avant de rappeler que les marchés africains ont besoin de se découvrir les uns des autres, via l'organisation régulière de salons. Bensedira a déclaré que l'Algérie compte plus de 16.000 produits prêts à être exportés. «Ces derniers doivent se faire connaître à l'étranger et nous sommes disposés à accompagner nos opérateurs désireux d'exporter», a-t-il expliqué avant de mettre en exergue que l'Algérie a accordé une série de facilitations pour la réussite de cet objectif, via l'ouverture de banques algériennes au Sénégal et l'organisation de foires permanentes. Pour sa part, l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye, a indiqué que cette rencontre avec des opérateurs privés sénégalais s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre Alger et Dakar, sous l'impulsion des Présidents Abdelmadjid Tebboune et Macky Sall. «Ils ont posé les actes du renforcement de ce partenariat, d'autant plus que nos relations politiques sont excellentes», a-t-il noté, avant de se réjouir de la nouvelle dynamique en cours illustrée par l'ouverture prochaine de banques algériennes à Dakar, l'ouverture d'une ligne maritime commerciale entre les deux pays, mais aussi la hausse des vols entre les deux capitales, Air Algérie opérant 5 vols par semaine entre Alger et Dakar.

### **Le temps de l'Afrique**

Dans cette droite ligne, l'ambassadeur a confié que l'Algérie apportera son expérience et ses potentialités au Sénégal. «C'est le temps de l'Afrique et les Africains doivent échanger entre eux», a-t-il estimé, avant de faire part de la volonté de son pays de tripler dans les deux prochaines années le volume des échanges commerciaux estimés, aujourd'hui, à près de 20 millions de dollars. «La future route



reliant Tindouf à Zouérate en Mauritanie sera pour nous un véritable acquis pour réussir ce défi.» Dieye a, par ailleurs, émis le souhait que le Sénégal puisse être une plateforme permettant aux Algériens de bénéficier des produits sénégalais et de servir, pour notre pays, de porte d'entrée pour le marché ouest-africain, qui dispose de pas moins de 300 millions de consommateurs. «Les entreprises algériennes sont les bienvenues au Sénégal, je ne rate aucune occasion pour le rappeler», dit-il. Pour le président de l'Union générale des commerçants sénégalais, Alioune Mbaye, la visite des opérateurs sénégalais a pour but de découvrir et de faire découvrir l'immense potentiel de l'Algérie. «Il est à présent grand temps que l'Afrique s'unisse pour construire ensemble un continent prospère», a-t-il fait savoir, avant de souligner que les accords qui viennent d'être signés seront très utiles pour les deux pays, une véritable coopération mutuellement bénéfique. «Vous avez beaucoup de produits que nous n'avons pas. Les produits algériens sont très efficaces et de qualité. Les Africains doivent acheter d'abord en Afrique avant de voir ailleurs.»



## **Finance islamique**

### **La BEA évalue les risques**

La BEA vise le développement de la finance islamique. Elle garantit une meilleure gestion des risques.

Sur un rythme soutenu de développement et de modernisation, la finance islamique est en phase de connaître des avancées notables en matière de fonctionnement. Son évolution indiscutable sur les plates-formes de financement et d'investissement, lui confère, aujourd'hui, les moyens de se pencher sur le développement de volets aussi important que celui des assurances. C'est dans cette optique que la Banque extérieure d'Algérie (BEA), a signé, dimanche à Alger, deux conventions avec la compagnie d'assurances «El-Djazair El-Moutahida Family Takaful» en vue de «garantir une assurance aux produits de la finance islamique commercialisés aux guichets de la banque sur tout le territoire national», selon le communiqué de la banque. Une évolution qui met en avant la détermination de la BEA à cerner l'évaluation des risques, et renforcer la maîtrise des mécanismes des financements et des engagements. Une nouvelle approche en matière de gestion des relations avec la clientèle, qui reflète les effets de la nouvelle dynamique économique engendrée par les mesures de facilitations à l'investissement, dans la

mesure où le volume des assurances demeure proportionnel à celui des investissements.

Autrement dit, le volet des assurances prend une importance particulière lorsque les volumes des financements se multiplient, dans la mesure où la signature de telles conventions contribue au renforcement de la transparence dans les opérations de financement, synonyme de fluidité et de célérité dans le traitement des dossiers. De plus, cette synergie entre des organismes pivots de la scène financière et économique, met en avant l'émergence d'une nouvelle ère, où la finance islamique est en phase de jouer un rôle prépondérant pour la relance économique.

Par ailleurs, signées par le directeur général adjoint de la BEA, Mounir Belala et le PDG de la compagnie d'assurances, Chakib El Kacimi El Hassani, la première convention, porte sur «l'assurance «décès» et «invalidité» alors que la deuxième est destinée à l'assurance des équipements de consommation et des fonciers octroyés aux clients». Deux axes centraux de l'activité des assurances, du fait que le premier prévoit la gestion de la relation d'engagement entre la banque et le client en cas où ce dernier se retrouve dans l'incapacité d'honorer ses engagements. Ce qui met la banque à l'abri d'une situation de contentieux engendré par les impayés. De même importance l'assurance des équipements et du foncier, peut éventuellement entrer par le biais du nantissement, dans le cadre d'une garantie recueillie par la banque, pour sécuriser ses remboursements. Dans ce sillage, la BEA précise que «cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BEA visant le développement de l'activité finance islamique permettant une meilleure gestion des risques liés à cette formule de produits». Il va sans dire que ces développements finiront par apporter une amélioration considérable au climat des affaires, qui gagnera autant en crédibilité qu'en efficacité.

C'est dans ce sillage, que la BEA a tenu à expliquer cette démarche en précisant qu'«elle a pour objectif de renforcer la confiance des clients de la banque en quête d'un financement conforme à la Charia islamique, tout en diversifiant les produits et les prestations offerts à la clientèle y compris des produits d'assurance bancaire».

## **E-commerce**

### **Les assureurs lorgnent le créneau**

Le commerce en ligne connaît un réel dynamisme en Algérie.

Les assureurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'importance de ce business naissant qui rallie de plus en plus d'intervenants. Les professionnels de l'assurance pressentent une réelle demande en produits d'assurance, notamment de la part d'acteurs qui cultivent sérieux et professionnalisme. C'est ce que confie à L'Expression Redouane Hammou, responsable du Salon du e-commerce et des services en ligne, dont la seconde édition sera abritée, entre le 20 et 24 de ce mois par la Société algérienne des foires et exportations (Safex). L'on apprend que l'assureur public Caat est le premier à avoir annoncé son intention de faire immersion dans le monde bouillonnant du business en ligne et qui fait face à des défis majeurs dans notre pays. En effet, toute vente en ligne de biens ou de services est exposée à de nombreux risques, et les occasions de litiges sont bien réelles. L'univers du e-commerce ne peut donc échapper à cet écueil. À propos du paiement en ligne, lequel demeure le venter mou du e-commerce en Algérie, Redouane Hammou, estime qu'il revient d'abord aux banques d'inculquer la culture bancaire aux citoyens. À l'en croire, un travail de longue haleine est à déployer sur toute une génération pour permettre d'asseoir les réflexes de la digitalisation.

La deuxième édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (Ecsel) verra donc la présence de près d'une centaine d'exposants avec la participation d'experts internationaux pour animer des conférences sur le commerce et les services en ligne.

En effet, et selon les organisateurs de cet évènement le nombre des exposants aussi bien que celui des visiteurs enregistre une sensible hausse par rapport à la précédente exposition. Le nombre d'exposants passera à 90 contre 65, alors que celui des visiteurs passera de 23000 à 50000. les participants à cette 2e édition sont issus de nombreux domaines dont le e-commerce, les services logistiques et technologiques et les établissements financiers.

Organisé sous l'égide des ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, de la Poste et des Télécommunications et de la Numérisation et des Statistiques, l'Ecsel se déroulera sur une aire de plus de 4700 m<sup>2</sup>. Ce salon qui signera incessamment son deuxième succès, vise à développer le secteur du commerce et les services électroniques en encourageant leur utilisation par les citoyens et les entreprises. Indiquent les organisateurs. L'évènement permettra également d'organiser le prix «Ecsel» pour le meilleur service électronique, et d'accompagner les porteurs de projets à travers le programme des conférences. Débats et conférences seront animés par des professionnels algériens activant dans le domaine du commerce et des services électroniques. L'on annonce à ce titre une conférence intitulée, Ecsel Talks, laquelle sera organisée au niveau de la salle Ali Maâchi. Celle-ci sera appuyée par une visioconférence ou conférence du marketing digital (WebCongress), regroupant les acteurs majeurs dans le domaine de la technologie au niveau mondial. Un partenariat entre les deux organisations constituerait le premier pas de la Conférence en Afrique. Est-il enfin signalé.



## **Le pétrole ouvre la semaine à plus de 90 dollars**

### **En route vers les 100 dollars**

Le Brent, référence du pétrole algérien, s'échangeait à 91,30 dollars hier à 14h25

Les cours de l'or noir, après avoir hésité un moment, ont repris leur marche en avant. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, pour livraison en novembre, progressait de 65 cents, hier, à 14h25 pour pointer à 91,30 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en octobre avançait, quant à lui, de 49 cents à 88 dollars. Les cours de l'or noir sont restés vraisemblablement sur la dynamique de leur séance de clôture de vendredi dernier où ils ont repris de la hauteur, entraînés par le rapport de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (Eia), publié le 7 septembre. Il a montré que les stocks commerciaux de brut avaient diminué bien davantage que prévu, de 6,3 millions de barils alors que les analystes en attendaient le tiers alors que les stocks d'essence ressortent, eux aussi, à un volume modeste, plus observé depuis novembre. « Ces chiffres sont de nature à faire monter les prix du brut et de l'essence », a souligné Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. « Cette tendance est à

l'œuvre depuis cinq semaines, et les stocks ont décliné de 29 millions de barils » sur cette période, a fait remarquer l'analyste. L'effet que produit le reflux des stocks sur les prix est accentué par le fait que les réserves stratégiques américaines n'ont plus été aussi appauvries depuis près de 40 ans, ajoute, dans une note, Carsten Fritsch du second groupe bancaire allemand, Commerzbank. Résultat : les cours galvanisés par l'annonce, mardi dernier, de la prolongation des réductions de production par l'Arabie saoudite et d'exportations par la Russie, ont continué à grimper. L'Arabie saoudite va continuer de réduire sa production de pétrole d'un million de barils par jour (bpj) pour « trois mois supplémentaires », d'octobre à décembre 2023, maintenant sa stratégie visant à soutenir les cours du brut, a annoncé il y a tout juste une semaine le ministère de l'Énergie. « La production du royaume pour les mois d'octobre, de novembre et décembre sera d'environ neuf millions de bpj », a précisé le ministère saoudien dans un communiqué. Cette réduction entamée en juillet continuera donc en septembre, et cette mesure pourrait encore être « prolongée » au-delà de cette période, voire « prolongée et renforcée », avait-il souligné.

Une mesure à laquelle se sont joints les russes. La Russie maintient la réduction de ses exportations de pétrole de 300'000 barils par jour jusqu'à la fin 2023, a indiqué pour sa part le vice-Premier ministre russe, après l'annonce par l'Arabie saoudite du maintien de sa baisse de production d'un million de barils par jour. « La Russie prolongera la réduction volontaire (...) des livraisons de pétrole aux marchés mondiaux de 300.000 barils par jour.



### **Montage automobile : la voie ouverte aux sous-traitants locaux.**

L'instauration d'une industrie automobile en Algérie est conditionnée par l'obligation d'atteindre un taux maximum d'intégration dans les opérations de montage. Pour répondre à cette exigence, le secteur de l'automobile a besoin d'un tissu industriel de sous-traitance qui réponde aux conditions de performance et de fiabilité.

Avec le lancement de l'usine automobile de la marque Fiat, dont la production est prévue en fin 2023, conformément aux délais fixés, les opérateurs du secteur de la sous-traitance seront dans l'obligation de s'adapter à cette nouvelle relance dans le secteur automobile.

Le ministre de l'industrie, Ali Aoun, avait déclaré, lors de sa visite à l'usine Fiat d'Oran,

que le taux d'intégration doit atteindre 40% et même 50%, en ajoutant qu'avant cela, « il importe de développer et de densifier le tissu industriel local pour satisfaire les besoins ».

À ce titre, Aoun a donné des instructions pour soutenir les startups et accélérer l'aménagement de l'espace dédié aux jeunes sous-traitants dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran), dans laquelle est implantée l'usine Fiat, notamment pour les opérateurs qui produiront les pièces détachées entrant dans le montage des véhicules.

Ainsi, le ministère de l'industrie ouvre la voie à un secteur qui a beaucoup souffert de l'absence d'une véritable relance industrielle, notamment pour un secteur qui est resté longtemps gelé, après l'arrêt des anciennes usines de montage automobile.

### **Un tissu industriel déjà existant**

Force est d'admettre que le secteur de la sous-traitance a toujours existé en Algérie. Depuis le développement de la filière mécanique dans les 1970, plusieurs acteurs du domaine de la sous-traitance locaux fournissaient les entreprises étatiques, notamment la SNVI, l'ENTP, le complexe de moteurs et tracteurs de Constantine, etc.

Selon les chiffres du ministère de l'industrie, aujourd'hui ils sont au nombre de 300 à 350 sous-traitants activant au niveau national dans le secteur de la pièce automobile. Ils sont accompagnés par le ministère du secteur dans leurs discussions avec les constructeurs internationaux devant s'installer en Algérie dans le but d'obtenir les homologations nécessaires.

Pour ce faire, un arsenal juridique a été mis en place, selon le ministère de l'industrie, impliquant aussi l'obligation pour le constructeur étranger de s'approvisionner au niveau des sous-traitants homologués pour l'activité de ses autres sites de production à l'étranger.

À présent, plusieurs sous-traitants sont d'ores et déjà homologués, activant dans la câblerie, la pneumatique, les composants plastiques et sièges automobile notamment. À partir de 2025, les estimations du ministère du secteur prévoient une panoplie de sous-traitants très diversifiée qui permettra d'économiser les devises destinées à l'importation de pièces de rechange.



## Un secteur d'avenir

Les perspectives du développement de la sous-traitance en Algérie sont intéressantes et pourraient pousser l'intégration d'un certain nombre de PME dans le secteur de l'automobile pour les spécialiser dans ce segment. Si les constructeurs locaux doivent être homologués par les usines qui vont s'installer, encore faut-il que cela réponde à un certain volume et que cela soit intégré à une échelle régionale.

Selon le président du conseil consultatif pour la promotion des PME, la création d'un système de management qui réponde aux standards des constructeurs internationaux est nécessaire avant de passer au stade d'homologation.

Il affirme, dans ce sens, que cet écosystème doit être promu par la bourse de sous-traitance qui joue un rôle pivot, qui elle-même doit être appuyée par le ministère de l'industrie.

Par ailleurs, la formation spécialisée des employés est un chapitre à ne pas négliger dans le développement du tissu de l'industrie de la sous-traitance en Algérie. « La formation professionnelle est la cheville ouvrière de toute industrie naissante ou en développement », estime le même responsable.



## Le fonds entame une nouvelle mission de consultations en Algérie : Le FMI se penche sur les réformes économiques.

Après les satisfecit émis dans ses derniers rapports sur les évolutions que connaît l'économie nationale ces deux dernières années, le fonds monétaire international (FMI) a entamé depuis jeudi dernier une nouvelle mission de consultations en Algérie, à l'issue de laquelle il devra dresser de nouveaux constats et recommandations sur l'avancement des réformes économiques et financières mises en branle par les pouvoirs publics.

Une mission, qui faut-il le préciser, intervient à titre strictement consultatif dans le cadre des dispositions prévues par à l'article IV des statuts de cette institution financière internationale, dont l'Algérie est membre à part entière et à laquelle elle n'est liée par aucune conditionnalité d'ajustement ou autre, le pays n'affichant d'ailleurs aucun endettement extérieur depuis plusieurs années.

Aussi, à l'instar des 189 autres membres de cette grande institution de Bretton Woods, l'Algérie accueille régulièrement des équipes d'experts du FMI qui, au terme d'une série de consultations avec les autorités compétentes et les intervenants économiques locaux, établissent un point de situation annuel sur les évolutions économique, financière et budgétaire du pays.

### **Une prévision de croissance de +5,3%**

Et c'est justement à ce titre que le ministre des finances Laaziz Faïdd a présidé jeudi dernier, au siège de son département, la réunion technique d'ouverture de la nouvelle mission du fonds monétaire international en Algérie, conduite par Geiregat Chris, représentant du département Moyen-Orient et Asie centrale, selon un communiqué rendu public par le ministère des finances sur son site officiel.

Mettant en avant l'enjeu des réformes actuellement en cours en Algérie, le premier argentier du pays a souligné devant la délégation du FMI que malgré le contexte international « qui demeure très volatil et très réactif aux tensions économiques et géopolitiques, le gouvernement algérien, à travers sa politique économique engagée ces dernières années, a mis en place des mécanismes adéquats visant une diversification de l'économie, notamment les exportations hors hydrocarbures, afin d'engager l'Algérie sur la voie d'un développement économique résilient, inclusif et solidaire ».

A travers cette nouvelle stratégie, a-t-il indiqué, « le gouvernement cible des secteurs porteurs de croissance économique, en encadrant le commerce extérieur, en stimulant les exportations hors hydrocarbures et en rationalisant les importations sans nuire à la production nationale ».

Il s'agit également, a précisé le ministre, de poursuivre le processus de modernisation qui touche tous les aspects des finances de l'État, ainsi que l'administration publique et la refonte de ses modes de gestion, l'accélération de la transformation numérique et le développement du système national des statistiques.

Pour la fin de l'exercice en cours, a-t-il en outre annoncé, l'Algérie table sur une croissance économique de +5,3%, avec une hausse importante de ses exportations, une amélioration de ses réserves officielles de changes, une consolidation du solde positif de sa balance commerciale, ainsi qu'un accroissement de ses recettes budgétaires.

## **Satisfecit et recommandations...**

De son côté, le chef de la mission du FMI en Algérie n'a pas manqué de réitérer la disponibilité de l'institution qu'il représente à poursuivre son accompagnement, « à travers des actions d'assistance technique et de conseil », au processus des réformes engagées par le pays.

Un processus qui vise, a-t-il souligné, « à instaurer la stabilité sociale et économique », tout en contribuant « à fournir le terrain nécessaire pour les investissements, à stimuler le rythme de la croissance et à consacrer la transparence ».

A rappeler qu'à travers son dernier rapport sur l'Algérie publié en février dernier, le FMI avait dans l'ensemble attribué un satisfecit à l'économie algérienne, en anticipant des perspectives favorables à court et moyen et termes et en mettant en exergue l'importance des réformes adoptées, en particulier la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, la révision de l'ordonnance sur la monnaie et le crédit, la mise en œuvre de la loi organique des lois de finances et les nouveaux dispositifs relatifs à l'auto-entrepreneuriat et aux énergies renouvelables.

L'institution de Bretton Woods avait au demeurant préconisé une « accélération des réformes structurelles » pour faire progresser « la transition du pays vers un modèle de croissance plus diversifié, résilient et riche en emplois », en renforçant surtout son cadre de gouvernance.



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger